

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B GESTION D'ENTREPRISE 5			
Code	TECO2B20CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Cette unité d'enseignement UE 20 "Gestion d'entreprise 5" comprend l'activité d'apprentissage "Sciences Sociales". Elle fait partie du cursus du bloc 2 des études de Bachelier en Construction.
- Elle vise à apporter à l'étudiant, vis-à-vis de la formation professionnelle qu'il reçoit dans le domaine de la construction, un complément social indispensable en vue de sa future insertion socio-professionnelle.
- Dans cette perspective, des outils seront fournis à l'étudiant pour rédiger une démarche de candidature d'emploi, pour comprendre les relations collectives de travail dans l'entreprise, pour identifier les droits et les devoirs de la personne au travail, pour situer la place du secteur d'activités dans le monde du travail, pour aborder la complexité des logiques relationnelles dans les groupes de travail.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Choisir et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'Activité d'Apprentissage, l'étudiant sera capable, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés, :

- d'identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae pour une candidature d'emploi;
- d'expliquer les grands principes des relations collectives de travail dans notre pays, le poids du secteur de la construction et l'évolution des compétences attendues dans les milieux professionnels;
- de reconnaître l'importance des profils de personnalité dans la gestion du personnel;
- de caractériser une situation conflictuelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO2B20CON · 2B GESTION D'ENTREPRISE 5

24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Sciences Sociales

24 h

Contenu

La communication appliquée dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle

- Approche du processus de communication
- Modalités de réalisation d'un curriculum vitae en vue de l'obtention d'un emploi
- Modalités de réalisation d'une lettre de motivation en vue de l'obtention d'un emploi
- Eléments relatifs à l'entretien en vue de l'obtention d'un emploi

Le monde du travail dans sa dimension sociale

- Relations collectives de travail
- Droits et devoirs du futur travailleur
- Importance du secteur d'activités dans le monde du travail

Eléments de gestion des ressources humaines

- La personnalité, le groupe et l'équipe professionnelle
- Structure relationnelle dans les équipes professionnelles
- Gestion de conflits et modalités de résolution

Concepts-clés de l'activité d'apprentissage « Sciences sociales » :

Emetteur / Récepteur / Code / Canal / Feed-back / Redondance / Bruit / Filtrage / Rubrique / Lettre de motivation / Lettre d'accompagnement / Adressage / Concertation sociale / Niveau de la branche ou du secteur d'activités / AIP / Convention Collective de Travail / Groupe des dix / CSC / FGTB / CGSLB / FEB / UCM / Conseil National du Travail / Commissions Paritaires / Conseil d'Entreprise / Comité pour la Prévention et la Protection au Travail / Confédération Construction / Elections sociales / Délégation syndicale / Qualification / Compétence / Traits de personnalité / Types de personnalité / Typologie / Groupe / Equipe / Réseaux de communication / Conflit / Pouvoir / Autorité / Influence / Manipulation / Leadership / ...

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Approche interactive s'appuyant sur des exemples
- Intervenants extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Insister sur la présence et la participation au cours
- Procéder en classe à des corrections collectives de CV et de lettres de motivation
- Communiquer les principales questions d'examen comptant pour 50% des points
- Pouvoir consulter sa copie d'examen après chacune des périodes d'évaluation concernées par l'UE

Ouvrages de référence

- Arrivé, J.-Y., (2011), Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche, Espagne, Ed. Larousse, Coll. Les mini Larousse
- Cardon, A., (1992), Profils d'équipes et cultures d'entreprises, Les éditions d'organisation
- Moyson, R., (1997), Communiquer dans l'entreprise et dans la vie - Négociation, collaboration, tolérance, Paris, Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier s.a., Coll. Le management en pratique
- Noyé, D., (2009), Gérer les conflits - De l'affrontement à la coopération, France, Paris, Ed. Insep Consulting
- Vendramin, P., Valenduc, G., (2000), L'avenir du travail dans la société de l'information - Enjeux individuels et collectifs, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales
- Verly, J., (1999), Les rouages de l'emploi - Relations collectives de travail et protection sociale, Ed. Bruylant-

Supports

- Notes de cours sur Moodle-Connected
- Slides et brochure éventuels (en lien avec l'intervention externe) disponibles sur Moodle-Connected
- Questionnaire à 50% des points de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit portant sur la matière du cours et visant à vérifier, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés, la capacité à définir et expliquer les différentes notions abordées au cours.
- La moitié des points de cet examen reposera sur une ou des question(s) provenant de la liste des questions comptant pour 50% des points de l'activité d'apprentissage.
- L'autre moitié des points de l'examen sera constituée par une ou des question(s) portant sur la matière non couverte par le questionnaire à 50%.
- Les modalités de l'examen écrit sont identiques tant en 1ère session (Q1) qu'en 2de session (Q3).

Exception :

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Dans le cadre de l'année académique, l'étudiant ajourné dans l'Activité d'Apprentissage "Sciences Sociales", au terme de la 1ère session(Q1), devra représenter, lors de la 2de session (Q3), l'examen pour lequel il a obtenu une note inférieure à 10/20 dans cette Activité d'Apprentissage (AA).
- Les modalités d'évaluation en 2de session (Q3) sont les mêmes que celles fixées pour la 1ère session (Q1).
- En cas de certificat médical lors de la 1ère session (Q1), l'étudiant concerné devra représenter l'examen dans cette AA lors de la 2de session (Q3), selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la 1ère session (Q1).
La remise d'un certificat médical durant une session d'examen justifie officiellement l'absence de l'étudiant concerné à l'examen mais ne lui ouvre aucun droit à pouvoir présenter cet examen à un autre moment durant la période d'évaluation en cours. Concrètement, l'étudiant se voit attribué la mention CM.
Néanmoins, s'il s'avère possible pour l'étudiant, à l'expiration de son certificat médical, de reprendre la période d'examens en cours, il peut demander à l'enseignant d'organiser, durant la même période d'examens et dans la mesure des possibilités d'organisation, tant de l'étudiant que de l'enseignant, un examen de forme semblable.
- En 1ère session (Q1), l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence à celui-ci se verra attribuer la note de PP ou de PR et devra représenter l'examen dans cette AA lors de la 2de session (Q3), selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la 1ère session (Q1).
- Lors de la 2de session (Q3), s'il ne se présente pas à l'examen ou qu'il demande une note de présence à celui-ci, il se verra également attribuer la note de PP ou de PR.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).